

Décision relative à une demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu les demandes d'ajouts des nouveaux noms commerciaux à la matière fertilisante **TEMPLARIO PLUS***

de la société *SERVALESA S.L.U.*

enregistrées sous les *n° 2025-0442 et n°2025-0443*

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms MEDEO et OMINIS.

Informations générales	
Noms du produit	TEMPLARIO PLUS MEDEO OMINIS
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	SERVALESA S.L.U. Calle Pinadeta 26 46930 QUART DE POBLET - VALENCE Espagne
Classe - Type	Matière fertilisante - Concentré soluble à base d'acide salicylique et d'acide sorbique
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	778-2024.01
Numéro d'AMM	1240978

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 18/02/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Bertrand BITAUD
33BC435FF8C6444...